

# Ensemble, changeons la finance

# Financité

magazine

**ZOOM :** Biens communs,  
tout à vendre ?

**L'IDÉE :** Le banquier  
a-t-il perdu sa culotte ?



**LIBRE-ÉCHANGE**  
Stop ou encore ?

## QUI SOMMES-NOUS ?

Financité est un mouvement qui rassemble des centaines de citoyens et d'organisations, tous convaincus par un besoin de changement. Son objectif est de construire tous ensemble une finance responsable et solidaire, qui réponde à l'intérêt général, soit proche des gens et au service de tous.

Pour y parvenir, Financité lance chaque semestre un nouveau cycle de réflexion autour duquel il réalise un travail de recherche et d'investigation à travers des études, des rapports et des analyses. Financité organise des ateliers participatifs, des conférences, des formations, des ciné-débats, le Festival Financité, ...

Financité encourage et accompagne des citoyens qui veulent passer à l'action ou s'informer au travers des groupes Financité.

Il se veut porte-parole de ses membres et est là pour transmettre leurs revendications auprès des politiques belges et européens.

**Le Financité magazine est une publication du Réseau Financité.** Il est édité à 90 000 exemplaires, son but est de faire connaître la finance responsable et solidaire à un public le plus large possible.

**Rédaction :**  
rue Botanique 75, 1210 Bruxelles  
(Tél : 02 340 08 60 - Fax : 02 706 49 06)  
www.financite.be  
**Éditeur responsable :** Bernard Bayot  
**Ont collaboré à ce numéro :**  
Bernard Bayot, Julien Collinet,  
Florence Vanwerts, Nathalie Lemaire,  
Laurence Roland.  
**Graphisme et mise en page :**  
Louise Laurent & Elise Debouney  
**Photo de couverture :**  
© Jess Hurd/NoTTIP  
**Impression :** La Libre Belgique



# POUR MONTRER QUE NOUS SOMMES DES MILLIERS À VOULOIR CHANGER LA FINANCE,

→ **SIGNEZ LE MANIFESTE**  
SUR [WWW.FINANCITE.BE](http://WWW.FINANCITE.BE)  
#ENSEMBLE CHANGEONS LA FINANCE.



À DÉCOUVRIR  
CE MOIS-CI

## FINANCITÉ EN MOUVEMENT

Le journal réservé aux membres Financité.

### LA VIE DU MOUVEMENT

- Namur-Hainaut : 10 000 personnes pour l'inauguration de Quai 10
- Liège-Luxembourg : L'ardoise sort de son nid
- Bruxelles-Brabant : Le tour des cafés

### CAMPAGNE, PLAIDOYER ET RECHERCHES

- Compte social : plus cher qu'un compte gratuit ?
- Droit à l'alimentation : quand les banquiers décident
- Monnaies citoyennes et territorialité



## CE QUE VOUS EN DITES EN DIRECT DE NOS RÉSEAUX SOCIAUX

### Les liens incestueux de Mario Draghi

C'est étonnant et perturbant que les lois de nos pays démocratiques n'aient pas prévu ce rapport incestueux pour l'interdire et le sanctionner. Je croyais que ce système trouble n'existait qu'en Belgique (Publifin) mais on voit aussi que François Fillon s'autorise quelque chose qui n'est pas illégal mais jugé non éthique. Quand les politiques n'ont plus de sens moral c'est la loi qui doit prendre l'initiative!

Liliane Ortega

### Quand Belfius double le tarif des comptes sociaux

Belfius, banque à capitaux 100 % publiques, pompe de l'argent à un autre organisme d'État, les CPAS! Surprenant et scandaleux... mais « compréhensible » sous l'angle des vieux réflexes bancaires... Et aucun organe d'État n'a l'air de s'en inquiéter. Les vases communicants donc, sur le dos des allocataires, comme d'habitude!

Jean-Pierre Monseur

### BNP vend un crédit pour acheter... ses cadeaux de Noël

C'est une honte, une injure même adressée à ce public-cible! Honnie soit cette société de consommation dans laquelle les plus faibles risquent d'être entraînés! Battons-nous, avec Financité!

Jacques Figeys

Bravo les managers bancaires, ces pratiques sont certainement condamnables. Où est l'intérêt public et la déontologie professionnelle? Ce n'est pas une pratique de bon père de famille. Le devoir moral et technique d'un banquier normal, n'est-il pas d'éviter que les clients s'embarquent dans des opérations risquées ou douteuses? Ces pratiques de prêt cadeau de fin d'année, comme le prêt vacances sont tout à fait scandaleuses. Je m'étonne que l'autorité des marchés financiers n'ait pas encore réagi à ce sujet.

Pierre Leclere

INSCRIVEZ-VOUS À NOTRE NEWSLETTER  
GOOD MONEY ET RÉAGISSEZ SUR  
LES RÉSEAUX SOCIAUX : [WWW.FINANCITE.BE](http://WWW.FINANCITE.BE) + [f](#)

# BASCULEMENT

Bernard Bayot

La réalité, notre réalité, semble se tordre. Des événements que l'on croyait impossibles se succèdent à une vitesse effrénée, dans un climat anxieux. Entre les attentats, le repli sur soi, l'estompement de la norme chez certains de nos dirigeants, l'exclusion sociale et la pauvreté – dont on en vient à se demander si elles ne sont pas organisées –, la porosité entre les intérêts économiques privés et les gouvernants publics, le réarmement ou la discrimination, pour ne prendre que quelques exemples, le réveil est dur. Est-ce là la triste réalité que nous allons léguer à nos enfants? Ce qui est sûr, c'est que le monde change, la bascule a commencé. Ce qui ne l'est pas, en revanche, c'est l'architecture du futur. Et nous ne sommes pas condamnés à la subir si elle ne nous convient pas. Nous pouvons, au contraire, le façonner pour une société plus juste et plus humaine. Nous pouvons devenir acteurs plutôt que victimes du changement.

Un rouage essentiel de la société dans laquelle nous vivons est l'économie et, à cet égard, la désertion du politique face aux pouvoirs financiers est une tragédie dont nous ne mesurons pas toujours toutes les conséquences. Karl Polanyi, économiste hongrois, spécialiste d'histoire et d'anthropologie économiques, défendait l'idée, dans son livre phare *La Grande Transformation*, écrit en 1944, que l'économie de marché devient une société de marché lorsque le marché impose ses lois aux institutions et à la société. Il parle d'une société encadrée dans son économie alors que l'économie devrait être encadrée dans la société.

N'y sommes-nous pas? Le retrait du monde politique et de la société civile du secteur économique depuis 35 ans (dérégulation, privatisation des outils économiques publics et de certains services publics, privatisation du monde coopératif...) explique dans une mesure importante l'impuissance de la politique face à l'économie et, par rebond, le désenchantement des citoyens. Comment croire encore que c'est Guignol qui gesticule, et pas le marionnettiste?

Notre ambition doit impérativement être de changer, bien sûr, l'agenda politique mais aussi, et prioritairement, l'agenda économique, de se réapproprier la finance qui détermine les systèmes mondiaux de la production (la façon dont les biens et les services sont produits) et du crédit (la façon dont l'argent irrigue l'économie). Il est urgent et essentiel de récupérer notre liberté, celle de concevoir une économie au service des femmes, des hommes et de l'environnement. Et pour cela, re-construire un rapport de force sur le plan économique. Pour beaucoup de citoyens, la petite musique réenchanteresse passe par des engagements de nature économique (consommation responsable, activités économiques en coopératives, monnaies citoyennes, initiatives locales, circuits courts...). Écoutons-la, car c'est cette musique qui nous sauvera! ■



DOSSIER

# LIBRE-ÉCHANGE STOP OU ENCORE ?

« Il n'y a pas d'autre alternative » scandait Margaret Thatcher en 1980 peu après son accession au poste de Première ministre de la Grande-Bretagne. Depuis 30 ans, le libre-échange qui favorise la libre circulation des biens et services s'est affirmé comme une norme. À l'opposé, le protectionnisme qui entend protéger une zone économique via des mesures interventionnistes soit en taxant (droit de douane, quotas), soit en incitant (subventions), était devenu tabou. L'actualité récente, de Trump aux manifestations anti TTIP l'a remis au goût du jour. Faut-il se méfier du retour du protectionnisme ?  
Signe-t-il la fin de la mondialisation ?

DOSSIER

# VERS LA FIN DU LIBRE-ÉCHANGE ?

Le protectionnisme revient sous le feu des projecteurs. Passée la sidération Trump, le protectionnisme peut-il être un vecteur de progrès écologique et social ?

Julien Collinet

Un désastre pour le monde entier. Ceux qui pensent qu'au XXI<sup>e</sup> siècle on peut retrouver sa puissance en réimposant des barrières douanières sont condamnés à échouer, selon la commissaire européenne au Commerce, Cecilia Malmström. Une faute économique flagrante et des recettes du passé qui ont échoué, pour la patronne du FMI, Christine Lagarde. Le protectionnisme semble inquiéter au plus haut point nos dirigeants politiques européens. Pourtant, l'actualité politique récente, de l'élection de Donald Trump aux États-Unis, en passant par le Brexit, ou la montée du Front national en France, l'a remis au centre des débats. Les récentes oppositions citoyennes aux traités commerciaux tels que le CETA et le TTIP ont également démontré, que le rejet de la globalisation pouvait être le fait de personnes de gauche.

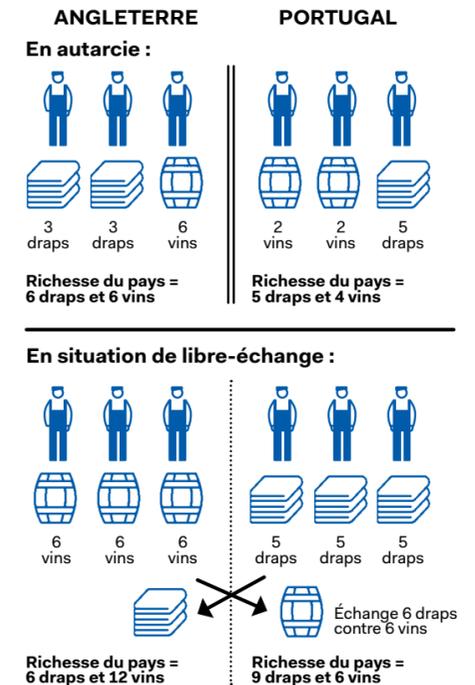
Dès lors, agiter le chiffon rouge d'un populisme grandissant, ne paraît plus suffisant pour convaincre les électeurs des bienfaits du libre-échange. Il est plus pertinent de s'intéresser aux raisons de ces votes. La désindustrialisation des pays occidentaux explique en grande partie la colère des ouvriers peu qualifiés, les grands perdants de la mondialisation. Trump a assis son succès en séduisant les États de la Rust Belt. Cette zone du nord des États-Unis a vu son industrie s'effondrer et son taux de chômage s'envoler. Peu avant l'élection de Trump, Carrier, un fabricant d'appareils de chauffage y avait licencié 1600 personnes ; General Electric, 1500, à Érié, en Pennsylvanie, un État habituellement acquis aux démocrates. Chez nos voisins français, où l'industrie a perdu près d'un million d'emplois en quinze ans, 44 % des ouvriers (69 % au 2<sup>e</sup> tour) ont pour ambition de voter pour Marine Le Pen en avril. En Belgique aussi, l'industrie recule. En 1996, 18,1 % de l'emploi s'y concentrait contre seulement 14,6 % dix ans plus tard.

En 2014, Branko Milanovic, ancien économiste à la Banque mondiale, démontrait que la mondialisation avait entraîné, ces vingt dernières années, l'émergence d'une classe moyenne dans les pays en développement et un enrichissement flagrant du 0,1 % des plus riches des pays développés, là où le niveau de vie des classes moyennes a, lui, stagné. Dans ce contexte, le discours pro-mondialisation des élites ne semble plus passer auprès d'une partie grandissante de la population. À l'inverse, les intentions de Trump de taxer les entreprises américaines procédant à des délocalisations font mouche. L'emploi se raréfie dans les pays occidentaux, et le ressenti se manifeste toujours par un 'c'est la faute à l'étranger', interprète Étienne de Callataÿ, professeur d'économie et fondateur d'Orcadia.

### « L'économiste est formaté »

La mondialisation et la libre circulation des capitaux ont permis aux entreprises de délocaliser leur main-d'œuvre vers des pays où celle-ci est moins coûteuse. Alors que les barrières douanières étaient élevées tout au long de l'histoire, on a assisté à leur

**LA THÉORIE DE RICARDO DES AVANTAGES COMPARATIFS** fait office de référence pour les partisans du libre-échange. Celle-ci démontre que si un pays se spécialise dans une production (le Royaume-Uni dans le drap et le Portugal dans le vin), les quantités produites seront plus importantes, et les consommateurs des deux pays y gagneront. *La théorie de Ricardo est globalement vraie*, soutient Étienne de Callataÿ, toutefois, il n'y a aucun cas, chez Ricardo, de problématique de transfert et il ne prend pas en compte les différences de niveaux de salaires.



Un ouvrier anglais produit 3 draps ou 6 vins, un ouvrier portugais 2 vins ou 5 draps. Si le Portugal et l'Angleterre se spécialisent dans le domaine où ils sont les plus efficaces, le total de richesses produites est de 18 vins et 15 draps. En situation de libre-échange, les deux pays échangent 6 draps contre 6 vins et sont tous les deux gagnants.

détricotage depuis l'après-guerre. Pourquoi ces taxes ont-elles été supprimées ? *L'économiste a été formaté pour penser que le commerce international c'est très bien*, poursuit Étienne de Callatay. *On commence enfin à admettre que la globalisation fait des victimes ; c'est nouveau.* David Cayla<sup>1</sup>, économiste à l'Université d'Angers et membre des Économistes atterrés, estime, lui, que ce sont avant tout les économistes 'puissants' qui se montrent en faveur du libre-échange. *En réalité le protectionnisme a toujours été au cœur des débats. Et les débats sont absolument nécessaires en ce qui concerne les questions économiques. Il y a aussi une incompréhension car on l'assimile à l'enfermement. Mais le protectionnisme c'est avant tout de l'interventionnisme. C'est-à-dire ne pas laisser la finance et les marchés tout décider.*

### Les USA protectionnistes, la Belgique... aussi

Les États-Unis, pourtant étiquetés comme de fervents défenseurs du libre-échange, disposent d'un sérieux arsenal législatif depuis 1933, pour écarter des marchés publics les produits qui ne sont pas fabriqués sur leur territoire. Barack Obama, dans le cadre du plan de relance suite à la crise des subprimes, a introduit une loi limitant les financements publics octroyés aux projets utilisant du fer, de l'acier ou des produits manufacturés non conçus aux États-Unis. Des barrières tarifaires ont également été mises en place. Accusant la Chine de dumping (voir article p. 8-9) concernant son acier, les États-Unis n'ont pas hésité, sous l'Administration Obama, à introduire des taxes allant jusqu'à plus de 500 % sur certains types d'aciers chinois. L'Europe, vient à son tour de faire de même, mais après avoir longuement hésité, et à des taux nettement moindres (de 0,7 % à 64,9 %).



© Clean IT

Outre les barrières douanières, plusieurs mesures peuvent être prises afin de protéger une économie : instauration de quotas, subventions... Il en existe même plusieurs exemples en Belgique. Introduite il y a moins d'un an, la taxe kilométrique s'applique aux poids lourds. Ceux-ci, en fonction du nombre de kilomètres parcourus sur le réseau autoroutier, paient une taxe. Cette mesure permet de faire contribuer les nombreux camions qui traversent la Belgique à l'entretien des infrastructures publiques.

Le tax shelter est, quant à lui, une réduction d'impôts accordée aux acteurs qui investissent dans le cinéma. Le but est d'encourager la production cinématographique. C'est pourquoi de nombreux films internationaux sont tournés dans notre pays. Sur les dix années suivant son instauration (entre 2003 et 2013), l'emploi dans le secteur a grimpé de 23 % et le nombre de films belges produits, de 250 %.

## Les États sont victimes d'un chantage à l'emploi de la part des multinationales.

Pour Oxfam, la Belgique figure parmi les vingt pires paradis fiscaux au monde. La Commission européenne, l'a aussi épinglé pour ses « largesses fiscales ». Sont notamment mis en cause les intérêts notionnels. Ce mécanisme de déductibilité fiscale, qui est également une forme de protectionnisme, permet à certaines entreprises, notamment les institutions financières et les multinationales, de réduire une part importante de leurs impôts sans pour autant favoriser l'emploi<sup>2</sup>.

*On a aussi subventionné, en Europe, des poulets de très mauvaise qualité pour les exporter en Afrique à des prix inférieurs aux coûts de production, explique David Cayla. Ça a totalement détruit l'agriculture africaine. C'est du protectionnisme totalement débile. Il ne faut pas favoriser des exportations qui vont détruire des choses.*

### Juste un outil ?

Ces exemples montrent bien que, sous couvert de protectionnisme, des mesures interventionnistes peuvent conduire à tout et son contraire. Plus qu'une idéologie, le protectionnisme est sans doute avant tout un outil. Reste à savoir quel dessein il peut servir.

Peut-il servir de correcteur social ? Les différences salariales sont telles dans le monde (en Chine, le salaire mensuel minimum s'élève au plus, à 220 €), et même au sein de l'UE (275 € en Roumanie contre 1500 € en Belgique<sup>3</sup>), que dans un monde financiarisé, et dans une logique de rémunération maximale de l'actionnariat, l'emploi et le salariat ne deviennent que des variables d'ajustement. Cette situation entraîne une compétition entre les différents pays. Le problème se trouve moins du côté des États où le niveau de vie est inférieur à celui de notre pays, que du côté des multinationales, qui procèdent à un chantage afin de faire diminuer leurs charges. Celui-ci entraîne une baisse des recettes fiscales dans les pays où la protection sociale est forte. Privé de ses ressources, l'État est alors obligé d'abandonner certains acquis sociaux afin de maintenir l'emploi sur son territoire. *Si certains pays exportent beaucoup, ce n'est pas parce qu'ils sont efficaces, mais parce que les salaires y sont faibles, et qu'il n'y a pas de liberté syndicale*, poursuit David Cayla. *On ne peut plus baisser continuellement le coût du travail en Europe, la seule solution c'est de taxer les produits qui viennent de ces pays.*



© Bernard Spragg

Une taxation des produits importés de ces pays entraînerait toutefois inévitablement une hausse des prix, négative pour le consommateur. Un choix politique suicidaire, donc, tant la question du pouvoir d'achat peut inquiéter l'électeur. *Ce n'est que regarder la moitié de la réalité*, soutient Étienne de Callatay. *L'argent ne va pas disparaître. Soit les cotisations sociales vont baisser, soit les prestations sociales vont monter, ou on aura de l'argent pour construire des écoles, des hôpitaux.*

Pour contrer cette pression sur les acquis sociaux, le consommateur, dispose d'une arme : consommer local et responsable, c'est-à-dire en prenant soin des conditions sociales, notamment, du producteur. Sans doute loin de se limiter à une tendance bourgeoise et urbaine, les réseaux de distribution de producteurs locaux se multiplient, particulièrement pour des denrées aussi identifiables que l'alimentation. *Mais il est encore beaucoup trop difficile pour le consommateur de s'informer sur ce qu'il achète. La démocratie du consommateur c'est avant tout celle de son porte-monnaie. Dans mon supermarché, il y a une brique de lait éthique, forcément plus chère que la brique de lait à 60 cents. Mais, je n'ai aucun moyen de vérifier que tout ceci est 100 % éthique, et, surtout, je ne comprends pas que l'on vende du lait à un prix qui ne permet pas à son producteur de vivre !*, continue David Cayla. *Les appels de la Région wallonne à consommer local partent d'une bonne intention, estime de Callatay, mais, au fond, c'est ridicule. On doit se dire que tout ça est scandaleux et faire payer le prix-vérité.*

### Par souci d'économie, une crevette parcourt 6000 km

En matière de progrès écologique, le protectionnisme peut être aussi être un redoutable levier. D'une manière générale, le transport de marchandises est extrêmement bon marché. À l'image du kérosène des avions, le carburant des bateaux commerciaux n'est pas taxé. Au-delà du traitement préférentiel dont il jouit par rapport aux autres moyens de locomotion, le transport maritime est hautement polluant (encore plus que

l'automobile). Selon une étude de l'Université de Francfort, il provoque chaque année 60 000 morts prématurées en Europe, ce qui coûte aux services de santé européens la bagatelle de 58 milliards d'euros.

Le parcours des crevettes grises est représentatif de cette ineptie. Entre leur pêche et leur vente, ces crevettes parcourent plus de 6000 km. En effet, les crustacés, pêchés en mer du Nord, sont envoyés au Maroc pour y être décortiqués, avant de repartir pour le nord de l'Europe où ils sont emballés, puis acheminés vers les réseaux de distribution. Pourquoi ne pas procéder à toute la transformation sur place ? Parce que la main-d'œuvre y est trop chère. Les industriels ont bien tenté d'automatiser le décorticage, mais les crevettes grises sont très petites et nécessitent un fastidieux travail manuel. Le trajet étant long, deux semaines environ, l'utilisation massive d'acide benzoïque et sorbique garantit une plus longue durée de vie au produit<sup>4</sup>.

Ce sont ainsi 24 000 tonnes de crevettes grises qui transitent chaque année par le Maroc. Pire encore, les crevettes les plus petites (4000 tonnes) sont envoyées jusqu'en Chine ou en Indonésie, avant de revenir aux Pays-Bas.

Instaurer une taxe sur le nombre de kilomètres parcourus par un produit serait, de fait, un solide incitant pour réduire la pollution liée au transport de marchandises. En moyenne, aujourd'hui, chaque produit agricole dans le monde parcourt 2500 km.

La réponse pourrait être similaire pour les pays qui ne respectent pas les accords ou qui se sont dotés de faibles normes environnementales. *On ne joue pas à armes égales. Puisque nos normes sont élevées en Europe, nos coûts de production sont plus élevés. Quand des pays ne respectent pas les accords, nous sommes impuissants : on ne peut pas les obliger à prendre des mesures écologiques. En revanche, on peut les taxer. La Chine produit avec beaucoup d'énergie issue du charbon ; l'Europe peut taxer ces produits. Idem avec Trump, s'il continue à renier le réchauffement climatique et à ne pas respecter les normes*, affirme David Cayla. *C'est avec ce type de mesures que la planète se portera mieux.* ■

1. Auteur de « La fin de l'Union européenne », avec Coralie Delaume, Éditions Michalon, 2017.  
2. FASTREZ Jérémie, « Les intérêts notionnels : déduction pour capital à risque », Réseau Financité, décembre 2015.  
3. Source Eurostat, 2017.  
4. « La pêche à la crevette grise de la mer du Nord », Direction générale des Politiques internes de l'Union européenne, 2011.

# « FACE AUX FINANCIERS, ON SE SENT IMPUISSANT »

En 2014, après 125 années d'existence, l'usine d'AGC Roux, spécialisée dans le photovoltaïque, fermait ses portes, laissant 200 ouvriers belges sur le carreau. Pourquoi l'Europe n'a-t-elle pas pu sauver ce secteur pourtant porteur d'espoir ?

Julien Collinet

sites du groupe, aient retrouvé un emploi. Cet ancien délégué syndical de la Confédération des syndicats chrétiens (CSC) y officiait en tant qu'électromécanicien de maintenance.

Malgré cette réinsertion réussie pour la majorité des ouvriers, la fermeture de l'usine lui reste

en travers de la gorge. Se replonger dans cet épisode reste douloureux. À l'arrivée d'Hafed dans l'entreprise, AGC Roux fabriquait du verre imprimé. En 2007, le four était en fin de vie. Ils se sont réorientés dans le verre photovoltaïque. On nous a dit que c'était l'avenir et que c'était parti pour 30 ou 40 ans, explique-t-il. L'entreprise procède alors à de lourds investissements et construit un nouveau four, non sans succès. Les commandes ont explosé. En 2010, on a même battu le record historique d'expéditions du site ! On était monté jusqu'à 400 travailleurs.

## Le secteur s'effondre en Europe

Pourtant dès 2012, les ouvriers ressentent une chute du nombre de commandes. L'explication est à chercher de l'autre versant du globe, particulièrement du côté de la Chine, qui commence à exporter des panneaux photovoltaïques à des prix défiant toute concurrence, faisant une véritable razzia sur le secteur. Depuis 2007, la Chine a investi massivement dans le secteur solaire, se souvient Emmanuel Maurel, député européen français (PS) de la commission Commerce. Entre 2009 et 2011, la part de panneaux photovoltaïques vendus en Europe provenant de Chine passe de 63 % à 80 %, emportant dans la tourmente les acteurs européens du secteur. Une usine Bosch à Lyon en France, où près de 25 millions d'euros avaient été investis pour convertir une usine automobile dans le solaire était cédée la même année. L'année suivante, à Auvelais, Saint-Gobain mettait la clé sous la porte de l'usine qui fabriquait, entre autres, du verre pour panneaux solaires. Pour le coup, ce n'est pas le faible coût du travail dans les pays en développement ni les délocalisations qui sont en cause. Dans les dépenses de fabrication de panneaux solaires, la main-d'œuvre ne représente en effet que 10 % du coût total. Alors comment la Chine a-t-elle pu produire ce type de produit à des prix si bas ? Ils sont intervenus avec des moyens colossaux, à l'aide d'importantes subventions, sans compter que les banques d'État prêtaient à des taux extrêmement bas, poursuit l'eurodéputé. Le secteur est tellement aidé par les pouvoirs publics que les panneaux provenant de l'Empire du Milieu peuvent même être commercialisés en Europe à des prix inférieurs aux coûts de production ! On nous a dit que même si on travaillait gratuitement, l'usine ne pourrait pas tenir, ajoute Hafed Abrayem. La Chine est alors accusée de dumping social. En 2012, l'Union européenne annonce la mise en place de taxes sur les panneaux chinois, à hauteur de 11,8 %. Ce qui suscite ma colère, c'est que nous ayons trop tergiversé, on a attendu deux ans avant d'avoir



© John Callas

À l'entrée de cette friche industrielle de Roux, à Charleroi, s'érige le panneau d'une société immobilière annonçant la vente du site. Derrière la grille, penauds, des hommes s'affairent à remplir un camion-benne de gravats et de morceaux de bois. Les 65 000 m<sup>2</sup> d'entrepôt, dont le sol est jonché de débris de tôle et de glace, sont, eux, désespérément vides. Difficile de croire qu'il y a seulement quelques années, cette usine de verre tournait encore à plein régime. Le site de Roux est même emblématique. Fondé en 1890, il devait fêter ses 125 ans en 2015 et témoigner de l'histoire de production de verre en Wallonie. La Belgique étant, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le premier producteur mondial de verre. À la suite de multiples fusions avec des verreries voisines, la société sera d'abord renommée « Union commerciale des glacières belges », « Glaces de Charleroi », puis « Glaverbel » dans les années 60. En 1981, ce fleuron belge est racheté par une multinationale japonaise : Asahi et devient « AGC Glass Europe ». Un lundi matin de février 2014, le groupe annonce la fermeture du site de Roux, laissant dans l'incertitude près de 200 salariés. Trois ans plus tard, dans son bureau de La Louvière, Hafed Abrayem se félicite que près de 70 % des anciens travailleurs, qui ne sont pas partis en préretraite ou n'ont pas été redirigés vers d'autres

une réaction, s'emporte Emmanuel Maurel. Il faut réagir plus vite lorsqu'on constate un phénomène de dumping. Les délais d'enquête sont actuellement de 18 mois en Europe, contre 2 mois aux États-Unis. Outre-Atlantique, en quelques semaines, on a imposé des barrières à hauteur de 120 %. On est les idiots du village. Du côté de la direction d'AGC, l'avis est partagé. L'Europe a réagi beaucoup trop mollement, commente Benoît Ligot, porte-parole de l'entreprise. Elle a établi des taxes qui ne compensaient pas le différentiel de coût et à un moment où l'économie européenne du secteur était déjà dépeçée. Par ailleurs, l'UE, qui comptait ensuite mettre en place des mesures plus restrictives, a fait marche arrière face aux menaces chinoises d'engager des mesures de rétorsion sur le vin français et l'automobile allemande. On parlait même, le mois dernier, de détricoter les dispositions antidumping sur le photovoltaïque. Une partie des pays européens se dit également qu'après tout, l'occasion est peut-être à saisir afin de réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Je n'ai pas de sympathie pour ces barrières douanières, assure Étienne de Callatay. Certains ménages européens n'ont pas pu acheter ce type de panneaux car ils sont devenus trop chers, et au final c'est notre environnement qui en souffre. Le dumping ce n'est pas problématique : l'Europe pouvait très bien subsidier les panneaux européens.

## Les ouvriers de Charleroi contraints de former leurs remplaçants tchèques.

### L'outil parti en Europe de l'Est

Du côté des syndicats, on espérait toutefois maintenir l'usine. On comptait garder la production de verre imprimé, mais la volonté d'Asahi, c'était de ne faire aucun effort. Ce sont des financiers. Face à eux, on se sent impuissant. Nous, les ouvriers, au cours des dernières années, nous avons atteint tous nos objectifs ; nous avons augmenté notre charge de travail, assure Hafed Abrayem. On a un même commandité un cabinet d'experts indépendants, qui a prouvé que le maintien du site était tout à fait viable en reclassant une partie des employés sur les autres sites. La SOGEPa (l'organisme public wallon de soutien aux entreprises) voulait même mettre 10 millions d'euros dans l'affaire. Il n'en sera rien. La ligne de verre imprimée, une fois l'usine fermée, sera d'ailleurs transférée dans une usine d'AGC en... République tchèque. Comble de l'ironie, ce sont des ouvriers de Roux qui seront chargés de former leurs remplaçants tchèques. La direction d'AGC assure que cette implantation en Europe de l'Est ne s'explique pas par des soucis d'économies salariales. AGC est présent depuis très longtemps en Tchéquie



et c'est avant tout pour se rapprocher du marché automobile très présent sur place. Précisons tout de même que si le salaire minimum mensuel en Belgique dépasse les 1500 €, il n'est que de 327 € en République tchèque. Actuellement, AGC est en train de construire une nouvelle usine au Maroc. Encore une fois, c'est par nécessité d'être au plus près de nos clients comme PSA ou Peugeot, explique le porte-parole d'AGC. Ce nouveau site fabriquera notamment des pare-brise, comme à l'usine AGC de Fleurus, située à quelques kilomètres de Roux, ce qui n'est pas sans inquiéter les syndicats. Il y a de toute façon une volonté de centraliser et d'engager des travailleurs à bas coût, conclut Hafed Abrayem. J'espère me tromper, mais j'ai bien peur qu'ils subissent le même sort que nous. ■

# ZOOM BIENS COMMUNS, TOUT À VENDRE ?

Le rachat de Monsanto par Bayer a fait grand bruit en 2016. Doit-on autoriser qu'au nom des intérêts financiers les biens communs vitaux, le vivant notamment puisse être commercialisé ?

Julien Collinet

En septembre 2016, le géant pharmaceutique allemand, Bayer, rachetait l'entreprise américaine Monsanto, spécialisée dans les biotechnologies agricoles, pour la coquette somme de 62 milliards de dollars. La société américaine traîne, depuis plusieurs années, une image controversée auprès du grand public à cause de la commercialisation de substances OGM ou encore du pesticide Roundup soupçonné pour sa dangerosité pour l'homme et l'environnement. Bayer, lui, était déjà très puissant dans le domaine des pesticides. Avec ce rachat, il devient le numéro un mondial des pesticides (30 % du marché) et des semences (24 %). Cette actualité financière aura eu le mérite de mettre en lumière l'hégémonie des entreprises multinationales sur le marché des produits agricoles. En effet, 10 d'entre elles détiennent 75 % du marché mondial des semences ; et les trois plus puissantes (Monsanto, DuPont Pioneer et Syngenta) représentent à elles seules près de 50 % des parts de marché, pour un chiffre d'affaires annuel de 18 milliards de dollars.

Une telle domination leur permet de prendre un certain contrôle sur l'alimentation mondiale sous couvert de propriété intellectuelle. En position de force, ces sociétés peuvent en effet imposer leurs prix aux agriculteurs. Cette polarisation, qui serait également un frein à la biodiversité (voir encadré ci-contre) trouve son origine en Europe, après la Deuxième Guerre mondiale et la naissance du projet de marché commun européen. Afin de faciliter les échanges commer-

**Si l'accès aux soins de santé ou à l'éducation devient payant, la richesse devient une condition nécessaire à la survie.**

ciaux, la législation en la matière a été modifiée : des certificats ont été imposés avant toute commercialisation d'une semence. Ceux-ci ont dès lors permis à l'obtenteur d'une nouvelle variété végétale d'avoir un monopole sur la production et la commercialisation de sa semence. Le problème, pour les agriculteurs, est que le coût de ces certificats s'est révélé prohibitif. Il devenait donc impossible, pour les paysans, de commercialiser leurs propres semences. Le marché était laissé aux groupes industriels. La tradition agricole a connu, là, un tournant décisif. Au fil des siècles, les paysans ont toujours eu le souci de conserver une grande diversité de variétés

agricoles. Les coopératives ou les associations détenant des droits collectifs d'usage leur permettaient d'acquérir et d'échanger des semences, entre eux. Celles-ci étaient jusque-là perçues comme des biens communs des groupes sociaux qui les produisaient.

## L'humain aussi est-il à vendre ?

Doit-on mettre un prix ou une valeur marchande sur tout, notamment sur des biens vitaux telles que la nourriture ou l'eau par exemple ? La législation semble dire le contraire. Il n'y a en effet que des choses qui peuvent être vendues. Le commerce des êtres humains, par exemple, est interdit par les lois et règlements belges et internationaux. Il se pratique pourtant et la liste des choses qui ne peuvent être vendues a tendance à s'amenuiser progressivement.

La gestation par autrui (GPA) illustre bien ce phénomène. Alors que son caractère éthique est régulièrement débattu, les couples occidentaux se sont longtemps dirigés vers l'Inde afin d'utiliser les services d'une mère de substitution. Le montant de cette « opération » s'élevait à environ à 6 250 dollars. Si ces futurs parents décidaient de se tourner vers l'Inde, c'était à la fois parce que la pratique y était

moins coûteuse que dans leur pays, les États-Unis notamment, mais aussi parce qu'elle y était légale. En août 2016, le gouvernement indien a toutefois approuvé un projet de loi interdisant la GPA.

La question se pose également pour les espèces animales. L'Afrique du Sud a ainsi émis un droit de tuer, pour la somme de 150 000 dollars, un rhinocéros noir, une espèce en voie de disparition. Cette décision avait pour but de donner aux éleveurs une motivation pour protéger les espèces menacées de disparition. Plus largement, en relation avec les questions climatiques, les acteurs de la finance estiment que fixer un prix à toute chose contribue à définir sa valeur et permet donc de prendre conscience de son importance. En ce qui concerne le rhinocéros, la politique sud-africaine semble, en effet, produire des effets positifs.

Mais la marchandisation poussée à l'extrême peut également avoir des conséquences en termes d'inégalités. Si la richesse se limitait au pouvoir d'acheter un yacht ou une nouvelle voiture, les inégalités entre riches et pauvres ne seraient pas si marquées. En revanche, lorsque l'accès à une bonne éducation ou aux soins de santé devient payant, la richesse apparaît comme une condition nécessaire à la survie. Aux États-Unis, les prisonniers peuvent, ainsi, se payer un hébergement carcéral plus confortable. Le séjour en prison relevant du service public de la justice, par essence gratuit, on se demande quel est le fondement d'une telle distinction de standing dans les prisons. Idem dans le secteur de la santé. Toujours outre-Atlantique, un nombre toujours plus important de médecins proposent à leurs patients, contre rémunération (de 1 500 à 25 000 dollars par an), un accès direct au téléphone portable du praticien, leur permettant d'obtenir un rendez-vous médical immédiat. Le droit à la santé est pourtant cité comme un droit fondamental dans de nombreux textes internationaux. Monnayer un accès privilégié au médecin est donc contradictoire avec la consécration d'un droit de tous à la santé. ■

D'APRÈS DEUX ANALYSES DE WILLY TADJUDJE « QU'EST CE QUI ÉCHAPPE ENCORE À LA MARCHANDISATION ? » ET « COMMENT RESTITUER LE MARCHÉ SEMENCIER AUX AGRICULTEURS ? », FINANCITÉ, 2016. RETROUVEZ LES SUR [WWW.FINANCITE.BE](http://WWW.FINANCITE.BE)



**« LES SEMENCES APPARTIENNENT AU PATRIMOINE DE L'HUMANITÉ »**

**Serge Peereboom est un maraîcher militant, qui travaille à la Ferme Arc-en-ciel, à Wellin, en province du Luxembourg. Chantre de la permaculture, il est également un fervent défenseur des semences paysannes. Interview.**

Propos recueillis par Julien Collinet

## De quoi parle-t-on lorsqu'on évoque les semences paysannes ?

Ce sont des semences qui sont réutilisées par les paysans depuis des siècles. Elles continuent de vivre et de s'adapter à leur environnement naturel, qui est en constante évolution, et au changement climatique. Je le constate avec mes cultures : lorsqu'il y a des limaces, contrairement à des plantes issues de semences produites ailleurs, les semences issues de nos jardins s'adaptent beaucoup mieux et ne sont pas attaquées, car elles se sont adaptées, depuis des années, au sol et au climat où elles poussent.

## Leur utilisation est-elle remise en cause ?

Les semences paysannes sont mises en péril par les multinationales, qui tentent d'élargir leur monopole sur ce marché immense (NDLR : le marché mondial des semences est estimé à plus de 30 milliards d'euros). Leur utilisation par les jardiniers amateurs est encore autorisée, mais pour combien de temps ? En revanche, aux professionnels certaines semences et certains plants, comme les tomates, ou les pommes de terre, sont interdits. On « justifie » ces interdictions par le fait que les semences paysannes ne seraient pas résistantes à certaines maladies, mais c'est une vaste blague, car, justement, elles bougent, évoluent, avec les saisons et deviennent, donc, plus résistantes. Le rapprochement entre Bayer et Monsanto représente un danger car nous avons affaire à un acteur encore plus grand qui, notamment, aura un moyen de pression supplémentaire pour faire évoluer les lois et les brevets dans son sens. (voir article-ci contre)

## Les semences sont-elles un bien commun ?

Oui, les semences commercialisées par ces entreprises sont créées à partir de variétés anciennes qui étaient cultivées par les paysans. Elles appartiennent au patrimoine de l'humanité et pas à des sociétés commerciales qui prétendent scandaleusement s'en emparer. Des paysans ont cultivé des plantes depuis la nuit des temps, travaillant pour nourrir des gens, alors que ces firmes de semences ne sont intéressées que par le porte-monnaie des consommateurs. Il faut entrer dans une forme de résistance, se réapproprier le droit de se nourrir comme on l'entend et pas comme on veut nous l'imposer.



## BEESCOOP, LAURÉAT DU PRIX FINANCITÉ 2016

BEES Coop, le supermarché coopératif et participatif bruxellois vient de remporter le Prix Financité de 2 500 € offerts sous forme d'investissement. À la différence d'un supermarché classique, chez BEES tous les clients sont coopérateurs. Ils s'engagent également à travailler trois heures par mois au sein du supermarché. Cette participation active des coopérateurs permettra au magasin de diminuer ses frais et, ainsi, de proposer des produits de qualité plus accessibles. Ce concept rencontre un vrai succès en Belgique. Alors que la campagne de financement n'a été lancée qu'en mai dernier, BEES Coop compte déjà plus de 1 000 coopérateurs et un capital de 200 000 €. Le prix Financité était organisé pour la troisième année consécutive. Chaque année, les internautes ont l'occasion de voter pour leur projet préféré parmi ceux dont les produits financiers sont labellisés par le Label Financité & Fairfin. Cyréo et Médor se sont placés, quant à eux, sur les deuxième et troisième marches du podium. Le premier magasin BEES Coop ouvrira ses portes courant 2017.

## LES BELGES ONT TOUJOURS PLUS DE MAL À REMBOURSER LEURS CRÉDITS

Depuis 2007, le nombre d'emprunteurs défaillants en Belgique est en constante augmentation. En 2016, 370 701 Belges étaient ainsi en défaut de paiement sur au moins un crédit, soit une hausse de + 1,7 % par rapport à 2015. En dix ans, ce nombre a augmenté de 33 %.

En parallèle, le marché du crédit semble bien se porter. Après avoir baissé en 2015, il repart à la hausse : + 0,4 %. On dénombre ainsi un total de 11 300 000 contrats sur l'ensemble du pays. Parmi les contrats « posant problème », les ouvertures de crédit tiennent le haut du pavé. En effet, 58 % des défauts de paiement correspondent aux seules ouvertures de crédit (+ 3 % en 2015). Pourtant, ce type de crédit est en recul depuis 2014. La manière dont sont vendus ces produits interpelle donc. Les ouvertures de crédit ont la particularité de concerner des petits montants. La moyenne de celle-ci s'élevait en 2016 à 2 730 €, ce qui donne à penser que nombre d'utilisateurs les activent afin de faire face à une dépense imprévue ou pour boucler des fins de mois difficiles.

## LES INÉGALITÉS SE CREUSENT ENCORE PLUS

À lui seul, Albert Frère est aussi riche que 2,2 millions de Belges réunis, soit un cinquième de la population du pays. C'est l'une des conclusions d'un rapport publié par Oxfam. Les 10 % des Belges les plus riches possèdent, eux, presque la moitié (44 %) du patrimoine national, et, parmi eux, le 1 % des plus riches en possède 18 %. À l'échelle mondiale, les inégalités sont encore plus ahurissantes, puisque les huit hommes les plus riches de la planète Bill Gates (Microsoft), Amancio Ortega (Zara), Warren Buffett, Carlos Slim Helu, Jeff Bezos (Amazon), Mark Zuckerberg (Facebook), Larry Ellison et Michael Bloomberg possèdent plus que la moitié de l'humanité, soit 3,9 milliards de personnes. Le capital de ces ultra-riches s'est envolé en 2016. À l'époque il fallait cumuler le patrimoine des 62 personnes les plus riches pour égaler celui de la moitié des habitants les plus pauvres de notre planète.



© Tobi Gaulke

## 1 000 NOUVEAUX BANQUIERS MILLIONNAIRES PAR AN

Depuis 2013, tous les ans, un millier de banquiers européens deviennent millionnaires. Selon l'Autorité bancaire européenne, ils étaient, en 2015, plus de 5 000, soit une hausse de 33 % par rapport à 2014, et de 61 % depuis 2013. Pour trouver la majorité d'entre eux, il faut se tourner du côté de l'Angleterre. Plus de 4 000 de ces « nouveaux riches » s'y concentrent en effet. Sur le continent, leur nombre a également progressé, mais de façon moins spectaculaire. On en recense 279 contre 242 l'année précédente en Allemagne, et 178 contre 171 en France. L'autorité nous apprend également que la rémunération variable des gestionnaires d'actifs est de 468 % supérieure à la rémunération fixe. Pourtant, l'Union européenne impose un plafond de 200 %... mais des dépassements sont possibles grâce à des dérogations signées par chaque pays.



© European Parliament

## SOUPÇONS DE CONFLITS D'INTÉRÊTS SUR BARROSO ET DRAGHI

Le président de la BCE, Mario Draghi, entretiendrait-il des liens ambigus avec les banques privées ? Une enquête a été ouverte par la médiatrice européenne, Emily O'Reilly, afin d'éclaircir la situation. Son passé professionnel au sein du géant américain Goldman Sachs entache déjà son cas. Une plainte concernant son appartenance au Group 30, vient, en outre, d'être déposée par l'ONG Corporate Europe Observatory. Siègent, en effet, au Group 30, des hauts-fonctionnaires, mais également des banquiers privés, comme ceux de Blackrock (le plus grand gestionnaire d'actifs au monde), de JP Morgan ou d'UBS. La BCE ayant pour mission de superviser les 128 grandes banques européennes, des soupçons peuvent planer quant au libre arbitre de Draghi par rapport à cette mission de contrôle. Par ailleurs, le comité d'éthique de la Commission européenne se penche également sur le cas de Manuel Barroso. L'ancien président de la Commission avait rejoint, l'été dernier, le groupe Goldman Sachs. La Commission avait statué sur son cas et avait conclu qu'aucune règle n'avait été enfreinte, mais une pétition lancée par les fonctionnaires des institutions européennes, récoltant 150 000 signatures, a permis de remettre l'affaire sous les projecteurs.

## LES BANQUES FINANCENT DES MINES CONTROVERSÉES ET DES ARMES NUCLÉAIRES

D'après les ONG Fairfin, Broerlijk et 11.11.11, les banques présentes en Belgique ont investi 34 milliards d'euros dans des mines controversées. Ces exploitations sont notamment pointées du doigt pour leur impact très négatif sur l'environnement et leur faible prise en considération des Droits de l'homme. Les ONG dénoncent également la communication de ces établissements, qui tentent de persuader leurs clients qu'elles sont attentives à ce sujet. Fin décembre, déjà, l'ONG néerlandaise PAX révélait que, depuis 2013, les banques présentes dans le monde avaient investi près de 500 milliards de dollars dans l'armement nucléaire. Les acteurs belges ne sont pas en reste : BNP a investi 9 milliards de dollars dans ce secteur ; Deutsche Bank, 3,7 milliards ; ING, 457 millions ; et KBC, 117 millions.



© Lukas Bergstrom



© Joe Brusky

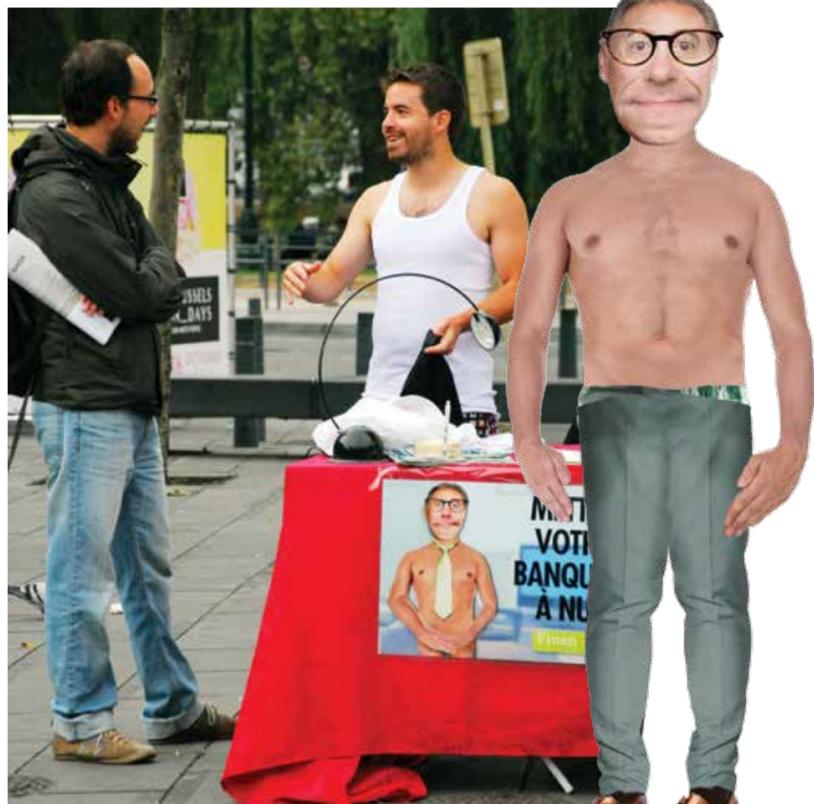
## DE LIÈGE À DUBLIN, ON RETIRE SES BILLES DES ÉNERGIES FOSSILES

L'Irlande pourrait être le premier pays à ne plus investir dans les énergies fossiles (gaz, pétrole, charbon). Fin janvier, et contre l'avis du gouvernement, le parlement irlandais, approuvait, en effet, un projet de loi visant à obliger le Fonds d'investissement stratégique d'Irlande à revendre tous ses actifs dans le secteur des énergies fossiles d'ici cinq ans. La valeur de ce fonds s'élève actuellement à 8 milliards d'euros. Pour le député indépendant Thomas Pringle, à l'origine du texte, cette loi permettrait à l'Irlande de faire passer un message important au reste du monde : « Poser un tel principe de finance éthique est un message fort envoyé à toutes les entreprises qui nient le réchauffement climatique, afin de leur dire que leur lobbying contre les politiciens n'est désormais plus toléré. » En Belgique aussi, le mouvement de désinvestissement continue de gagner du terrain. À la suite de la campagne « ULG fossil free », l'Université de Liège a annoncé retirer de tous ses fonds les produits investissant « directement » dans les énergies fossiles, ce qui permet toutefois une interprétation très libre...

# → LE BANQUIER A-T-IL PERDU SA CULOTTE ?

Durant plus de 6 mois, Financité et 27 organisations de la société civile ont mené une campagne d'interpellation pour la transparence bancaire pour faire la lumière sur l'opacité bancaire. 5 000 personnes ont ainsi mis leurs banquiers à nu !

Florence Vanwerts



## Les banques et la grande évasion

Les récents scandales fiscaux ont montré les dérives d'un système régi par l'opacité. Par des mécanismes leur permettant d'échapper à l'impôt, certaines personnes ou entreprises contribuent moins qu'elles ne le devraient aux finances publiques. Non seulement les États se voient privés d'une partie des recettes qui leur permettent de mener à bien leurs politiques publiques, mais ces coûts publics doivent être supportés par les moins riches de la société. Ainsi les moins nantis sont-ils doublement pénalisés.

## Armement, droits humains, respect des travailleurs : à quoi pourrait servir votre épargne ?

Lorsque les citoyens placent leur argent sur un compte épargne, ils « prêtent » leur argent à une banque. Cet argent sera utilisé pour octroyer des crédits à des particuliers et à des entreprises. En 2016, les banques belges ont accordé pour plus de 120 milliards de crédits aux entreprises. Mais de quelles entreprises s'agit-il ? Qui sont-elles ? Que font-elles ? Quand vous placez votre argent à la banque, elle ne vous dit pas ce qu'elle en fait. La plupart des banques ne publient, en effet, pas la liste de leurs crédits.

Au-delà de « savoir ce que la banque fait avec notre argent », la transparence doit être exigée car toute zone d'ombre empêche un contrôle efficace par les citoyens, la société civile et les pouvoirs publics et ne permet pas de vérifier la distance entre les annonces et les faits. Or, au vu du rôle central qu'elles occupent dans la société, les banques doivent rendre des comptes.

Pour faire bouger les lignes, Financité et ses partenaires ont rencontré des parlementaires et ont discuté de leurs revendications. Les banques, principales concernées, ont évidemment été contactées, elles aussi. Nous avons voulu leur faire connaître nos positions et en savoir davantage sur les dispositions qu'elles seraient prêtes à prendre pour tendre vers plus de transparence bancaire. Si la campagne de sensibilisation touche à sa fin, la pression sur nos politiques, elle, ne faiblira pas. Nous continuons notre travail de plaidoyer et veillerons à ce que nos revendications soient prises en considération. ■

## Votre banque fait-elle chauffer la planète ?

Pour savoir quelle politique suivent les banques, il n'y a pas d'autre possibilité que de se fier aux déclarations publiées par les institutions financières elles-mêmes. Cependant, les informations communiquées par les banques ne sont rien de plus que des déclarations d'intention. En effet, les institutions bancaires se gardent bien de publier la liste des entreprises qu'elles excluent sur la base des principes éthiques qu'elles déclarent respecter. Elles peuvent aussi faire l'impasse sur les projets qu'elles financent.

Et pour cause... : réchauffement climatique, armement, droits de l'homme, paradis fiscaux, les sujets de préoccupations de nombreux citoyens (et clients des banques) sont légion. Or, les banques choisissent où, à qui, et à quels projets elles allouent leur (notre) argent. Elles façonnent de la sorte la société dans laquelle nous vivons. Quoi de plus normal, dès lors, que de savoir ce qu'elles font de notre argent ? Mais, si la question est légitime, elle ne trouve pas forcément écho au sein du secteur.

Pour le Réseau Financité, il est nécessaire d'obtenir la transparence bancaire sur 3 domaines en particulier : le réchauffement climatique, la justice fiscale et l'épargne.

# → RÉENCHANTER L'EUROPE CITOYENNE

Le 21 janvier, pour l'inauguration de Quai 10 et des nouveaux locaux de Financité Charleroi, un débat était organisé entre Paul Magnette, ministre-président de la Wallonie, et Felipe Van Keirsbilck, secrétaire général de la CNE sur le thème de la finance et de l'Europe citoyenne.

## Les mesures prises pour stabiliser le système financier à la suite de la crise étaient-elles adéquates ?

**P.M.** : Contrairement à ce qu'on pouvait craindre, le paysage bancaire européen a tenu. Mais ces mesures étaient-elles justes ? En 2008, j'étais ministre au fédéral : on réunit un conseil des ministres en pleine nuit, les banquiers défilent devant nos yeux en nous suppliant d'être nationalisés. C'était totalement surréaliste. Je reste convaincu qu'il fallait une intervention publique. Sinon, l'économie réelle, les déposants auraient tout perdu.

**F.V.K.** : 2008/2010, c'est une crise privée qui provoque une crise publique. Il y a eu une défaite historique des politiques. On a assisté à une faillite des systèmes sociaux et des économies européennes, mais aussi à l'idée d'une Europe sociale. La taxe financière, la limitation des rémunérations des dirigeants bancaires étaient des mesures nécessaires mais pas du tout à la hauteur pour une reprise de contrôle. Il faut anticiper le coup prochain : comment résoudra-t-on la crise selon le système bancaire que l'on veut construire ?

## En quoi le système financier crée-t-il des inégalités ?

**P.M.** : Les pays les plus pauvres sont en train de se faire dépecer par un système de liberté de circulation des capitaux et de protection des investissements étrangers. En Europe, la tendance est claire, le 1 % des plus riches s'enrichit et ce sont surtout les plus pauvres qui trinquent. Le premier phénomène en cause, c'est la fraude fiscale, représentant 1000 milliards d'euros perdus tous les ans dans l'UE. C'est-à-dire 7 fois le budget de l'UE. C'est une mine colossale.

Le second responsable, c'est l'épuisement de notre fiscalité, qui fait reposer 75 % des recettes sur la fiscalité du travail, ce qui n'est plus du tout payable. Pour la prochaine



génération, 90 % du patrimoine sera issu de l'héritage, ce qui est philosophiquement intenable. On reconstruit, comme à la belle époque, une société de rentiers.

**F.V.K.** : Atteindre les objectifs de la Banque mondiale sur ce point est impossible dans le cadre actuel de l'UE. Il faudrait, pour y parvenir, une régression très forte du secteur financier. Or c'est interdit soit dans les textes, soit dans les pratiques. L'UE, traité après traité, est l'enfant monstrueux d'un mix entre l'ordolibéralisme allemand et le pire du néo-libéralisme.

Si on n'est pas capable de sortir des traités (je n'ai pas dit « de sortir de l'UE »), nous ne serons pas en mesure d'assurer une distribution correcte. Il serait illusoire de croire que la sécurité sociale ou la fiscalité permettent d'aller rechercher ce qui est parti dans la poche des actionnaires. Cet argent-là est parti pour toujours !

## Un pouvoir politique fort en Europe est-il possible ?

**P.M.** : La pensée libérale conservatrice est si importante dans les instances qu'elle est devenue un dogme, y compris chez les socialistes. Le premier effort c'est de recentrer le curseur politique. Il faut aussi rentrer dans une logique de désobéissance. Le Luxembourg traîne la patte depuis des années sur des mesures

de fraude fiscale ; la Hongrie et la Pologne piétinent les libertés fondamentales ; et pourtant aucune sanction n'est prise. Contrairement aux apparences, l'UE ce n'est pas un État, c'est encore une scène de négociations.

## Il y a 25 ans il y avait des banques publiques, coopératives, cela a disparu. Est-ce une fatalité ?

**F.V.K.** : La CGER a vécu 125 ans sans connaître de difficulté en créant énormément de richesses de services et d'emploi. Belfius est aujourd'hui une banque gérée avec des objectifs et des méthodes de banque privée tout en étant propriété de l'État. Quel est l'objectif que l'État demande à Belfius ? Le même que les actionnaires de BNP ou ING : rentabilité maximum par à peu près n'importe quel moyen. Supposons qu'on ait un vrai acteur coopératif, comme NewB... quels acteurs devrait-on sauver en cas de faillite ? S'il existe une banque publique et une banque coopérative, on pourra dire aux gens : *On vous garantit votre argent, jusqu'à un certain niveau, si vous êtes dans l'une de ces banques. Vous pouvez aussi aller dans une banque privée, mais, là, on ne garantit pas votre épargne.* ■

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DU DÉBAT SUR NOTRE CHÂÎNE YOUTUBE/FINANCITE



TOM BOOTHE

# MOINS ACHETER MIEUX MANGER

— Ce type de commerce ne risque-t-il pas de se

Food coop est un documentaire sur un supermarché coopératif bio et local de Brooklyn, Park slope food coop (PSFD), existant depuis 1973. Interview avec le réalisateur américain Tom Boothe, alors que ce modèle économique débarque en Europe et en Belgique.

Propos recueillis par Julien Collinet

## — Quelle est la particularité de ce magasin ?

C'est ce qu'on appelle une coopérative participative de consommateurs. Cela veut dire que les propriétaires et actionnaires sont les seules personnes à avoir le droit de faire leurs courses. C'est la condition *sine qua non* pour être client. Mais la nouveauté, c'est que les coopérateurs sont obligés de participer au fonctionnement du magasin, à raison de 2h45 par semaine. Ce qui est incroyable, c'est que ça ait tenu le coup depuis 1973 et que le magasin soit si grand et sans jamais avoir compromis son idéal de départ. Ce n'est pas une petite épicerie, c'est un vrai supermarché. D'habitude, les expériences alternatives se font à petite échelle.

## — Travailler, modifie-t-il la participation des coopérateurs ?

C'est bien de partager le capital, mais cela ne donne pas un sens de copropriété. Si on veut que tout le monde coopère, il faut que chacun mette la main à la pâte. Ici, les membres non salariés font 80% du travail : la caisse, la manutention, le nettoyage et quelques tâches administratives. Si on travaille, cela change à 100% l'ambiance. On n'est plus chez quelqu'un d'autre qui veut faire du bénéfice. C'est aussi beaucoup moins cher que dans le commerce traditionnel, car il n'y a pas d'actionnaires à payer, pas de PDG à rémunérer, et on enlève beaucoup de coûts de fonctionnements. Le panier est de 20 à 40% moins cher que dans un magasin traditionnel. Mais ils n'ont rien inventé, cela existe en Europe depuis le 19<sup>e</sup> siècle.

## — Pourquoi cela revient-il au goût du jour ?

En France, ce modèle est né juste après la Commune (1871). Les petits commerçants étaient alors vus comme des ennemis, qui exploitaient le voisinage. Les gens ont voulu se réapproprier la distribution de nourriture et cela a marché jusqu'aux années 30. Puis un peu plus tard, est arrivée la grande distribution... Aujourd'hui c'est la même chose, il y a une volonté de se protéger face aux grandes enseignes mais aussi d'accéder à des produits plus fiables. La population a également le sentiment, que tout lui échappe. Avec de tels projets, cela lui permet de faire quelque chose de concret, de reprendre le contrôle. Enfin, à l'époque, le premier lieu social c'était le marché. Aujourd'hui, qui veut passer une journée dans un endroit aussi impersonnel qu'un supermarché pour parler avec ses voisins? C'est devenu une corvée. Cela a d'autant plus de sens à Paris, New-York ou Bruxelles, où les gens sont isolés.

## — limiter aux grandes métropoles ?

Ce qui est étonnant c'est que la dynamique est beaucoup plus forte en Europe qu'aux États-Unis où le concept n'a pas dépassé les frontières de Brooklyn. Après avoir découvert ce magasin, j'ai lancé un concept similaire à Paris, La Louve. Aujourd'hui il y a 4600 coopérateurs, dont 90 nouveaux par semaine. Et effectivement, nous avons l'exemple de Bees coop à Bruxelles (voir page 12) qui sera le deuxième magasin de ce type en Europe. Mais il existe un projet à Charleroi (Coopéco), et une quarantaine en France. C'est donc possible dans des villes plus modestes. Peut-être pas à l'échelle d'un village, car il faut, en effet, une certaine taille de population.

## — Ne faut-il pas craindre une perte de l'emploi si ces magasins se développent ?

Je ne crois pas que cela vole beaucoup d'emplois aux autres supermarchés. Et ceux qui ont été créés chez PSFD sont de super emplois. Ils sont payés trois fois le smic, avec des avantages d'habitude réservés à un PDG : sécurité sociale, retraite, jusqu'à cinq semaines de congés payés, ce qui est inimaginable aux États-Unis. Cela crée également de l'activité au niveau des fournisseurs. Enfin on montre dans le film qu'un couple va économiser 250\$ par mois en nourriture. Cela fait 1,7 millions de dollars mensuels qui sont réinjectés dans l'économie. ■

Food Coop, de Tom Boothe, 97 mins, 2016.

